Image not found or type unknown

DIVORCE et partage des biens

Par **ctitus**, le **19/06/2016** à **19:49**

Bonjour
En 2007 ma fille et son mari ont acheté une maison. J'ai donné 25000 euros à ma fille (avec acte notarié).En 20012 ils ont vendu la maison, remboursé leur prêt et fait un nouvel emprunt pour acheter un terrain et faire construire une maison. Aujourd'hui ils se séparent. Ma fille pourra t elle récupérer se 25000 euros s'ils vendent la maison?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés